



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E148984

VALABLE JUSQU'AU 08/10/2024

ÉDITÉ LE 24/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/04/2014

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC VILLEFRANCHE-TARARE 801 898 321

Siret : 801 898 321 00022

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8016507

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 21006841604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 21006841604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : CERTA CHARPENTE

409 PETIT CHEMIN DE BORDELAN  
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Téléphone : 04 37 55 55 10

Portable : 06 76 14 43 82

Site Internet : certa-toiture-charpente.com/

E-mail : certa.charpente@gmail.com

Responsabilité légale :

COTTAZ ARNAUD CO-GÉRANT / COTTAZ ARNAUD CO-GÉRANT / JOSEPH  
THOMAS GÉRANT

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	20/09/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LYON  
16 RUE DES BROSSES  
BATIMENT A  
1ER ETAGE  
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.